L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
No. 5[illegible], RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune [illegible], soit au journal seulement, soit aux annonces, [illegible] comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une insertion par carré de chaque langue, pour la première insertion et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considéré dans l'annonce [illegible] pour une nouvelle annonce. [illegible]

ABONNEMENT. [illegible] et [illegible] (détail) $30 [illegible] Compag[illegible] $60, [illegible] Sociétés et Loteries, 3 langues, [illegible] commission, $60. Ces abonnements [illegible] d'avance.

Le privilége [illegible] continué à un car[illegible] par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, [illegible] des passagers, les annonces de [illegible] &c. seront payées au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles seront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'il pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons et terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves [illegible] égarés &c. seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées jusqu'à contre-ordre et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces pendant la saison des plaisirs paieront $50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double le prix ordinaire.

IMPRESSIONS

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage.

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.

AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODÉRÉS.

L'ACTE

Pour empêcher d'une manière plus efficace

L'ENTRÉE DES GENS DE COULEUR LIBRES

[illegible] et pour d'autres objets.

[illegible] en anglais et en français, à vendre [illegible] de cette feuille et aux libraires de MM. Morel, rue Royale, et Hebert, rue de Chartres.

Prix......................25 cents.

CABOTAGE.

ARRANGEMENT D'ETE POUR BATON ROUGE, Port Hudson Bayou Sarah et Tunica.—Le steamboat BRILLANT partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et vendredis à 10 heures du matin, et sera de retour [illegible] Bayou Sarah tous les lundis et jeudis [illegible] du matin, et arrivera à la Nouvelle-Orléans tous les lundis et vendredis. Pour fret ou passage s'adresser à bord au capitaine Harton, ou à STETSON & AVERY, ou à HAWTHORN & WOODS, rue Gravier.

A ses voyages les dimanches le Brillant n'ira pas plus haut que Bayou Sarah. 20 juin

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St. Louis, Passe Christiane, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur [illegible], capitaine W. H. Lambert, partira [illegible] après l'arrivée des chars de [illegible] tous les samedis après l'arrivée [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à PRIESTLEY & BEIN, 19, Nlle Levée.

POUR LA BALIZE, EMBOUCHURE DU MISSISSIPI (Passe de Plaquemines.)

Le soussigné ayant pris charge et ayant substitué le steamboat bon marcheur TE[illegible] au steamboat Ontario, informe respectueusement [illegible] le public et les amis [illegible] ses voyages [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à Stockle & [illegible] ou à bord [illegible] rues Douane et Bienville ou à bord à

10 juin—1ps ... W. W. WIGGINS, capitaine

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS & BOSTON.

LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.

Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les 10 jours.

Navire North Ky, [illegible] tonneaux, capitaine J. L. Rogers
[illegible] Olive King
[illegible] 300 [illegible] D Wins
Barque Eastern [illegible] Frey Howes
[illegible] F A Burwell
[illegible] Natchez 300 J B Lindsay

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ayant été construits pour le commerce; ils ont [illegible] et ont de beaux aménagemens pour passagers. [illegible] Les capitaines [illegible] très attentionnés [illegible].

Les [illegible] sollicitent respectueusement le patronage public.

Pour fret ou passage s'adresser à

HARROD & DARLING,

17 nov 49, rue de la Commune.

AGENT POUR LES PASSAGES. [illegible] pour [illegible] pour la France, l'Angleterre, l'Irlande et le Pays de Galles, [illegible] aux Etats Unis et le Texas. Le soussigné a fait [illegible] arrangements avec MM. G. Sherlock & Cie. de Liverpool, [illegible] des émigrans, peut aujourd'hui fournir tous les passages [illegible] famille ou leurs amis de [illegible] au Nord [illegible] Texas sur des navires de première classe, bien connus et commandés par [illegible] expérimentés. Les prix des passages [illegible] aussi le prix du transport sur le vapeur [illegible] dans l'intérieur sera payé par l'émigrant [illegible].

Les personnes qui [illegible] des traites [illegible] dans les pays anglais [illegible] les traites [illegible] à la signature [illegible].

ALEXANDER GOW,

Agence de l'émigration européenne, 20, rue Bienville

M. G. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir tous les renseignements qu'on lui demandera.

23 nov

MAGASIN DE QUINCAILLERIE ET DE COUTELLERIE, OUTILS DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION

No 4[illegible] rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville

Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et les villes manufacturières du Nord, un beau stock de marchandises entièrement nouvelles, concernant les différentes branches de son commerce et qu'il ne peut actuellement vanter.

Tout en appelant l'attention sur le choix qu'il vient de faire d'assortiments [illegible] particulièrement les personnes [illegible] les articles [illegible] dans la ville. Ces marchandises consistent principalement en

FUSILS—Un grand et bel assortiment simples et doubles [illegible].

FERREMENT DE CONSTRUCTION—Savoir: Serrures de tout genre, [illegible] de Clarke, vices de Jan[illegible], peintures à goulots [illegible] pitons à vis, forges et coupes, targettes, verrous, &c.

FERREMENTS DE CABINET—Une grande quantité.

INSTALLATION DE SONNETTES—Savoir: ressort en fil d'archal, sonnettes et poignées, &c.

OUTILS DE MECANIQUE—Scies à main et à tenons de Spear & Jackson de Rus[illegible], [illegible], tarrières de Baldwin, vilbrequins et mèches, règles, équerres d'acier, gouges, ciseaux, [illegible] haches, harmonettes, limes, râpes de toutes sortes de bois.

COUTELLERIE—consistant en couverts de table à manches d'ivoire et autres, couteaux de poche et canifs, ciseaux, rasoirs des meilleures manufactures de Butcher.

USTENSILES DE CUISINE—De fer, de fer-blanc, de fonte, de cuivre, & &c. généralement tout ce qui est utile.

BROSSES de toutes espèces.

INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION—Rateaux, pelles, bêches, pioches, chaînes à traits, [illegible] de bois, [illegible] pour moulins, scies de travers, coins, marteaux, clous, fer, &c. &c.

GARDE-FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES GRATES ET POELES, et une grande quantité d'autres articles étrangers et du pays.

8 mars WILLIAM A. RYAN.

2000 Pièces toile d'emballage, pesant 1 1/4 à 2 1/8 livres par verge et mesurant 42 à 45 pouces de large, 45 pièces toile d'emballage de Dundee, pesant 1 3/4 liv. par yarde et mesurant 42 à 42 yarde de large; 1200 pièces toile d'étoupe; 1000 pièces hessiens bruns; 15 pièces ruban fil; 8 caisses contenant chaque 25 pièces creas; 20 caisses contenant 10 pièces platilles; 270 pièces toile à voile.

[illegible] caisses [illegible] blancs, bleus et noirs, 1 caisse [illegible].

4150 rouleaux cordages de Manille assortis, de 1 1/2 à 7 po[illegible] cordages goudronnés, assortis de 1 1/2 à 7 po[illegible], 800 rouleaux cha[illegible], de Marline, Hum[illegible].

100 demi pipes eau de vie Cognac de J. J. Dupuy, 50 demi pipes et quarts pipes vieux Cognac, de 1832, de Maglory; 100 barils eau de vie [illegible] marché mexicain; 20 pipes genièvre de Hollande [illegible]; 312 barils vin blanc, Haut-Sauterne, Haut Barsac et Graves, 11 barriques vin de Bordeaux [illegible] 10 demi, 20 quarts barriques vin Madère [illegible] London market et "London particular," 17 pipes vin de Sherry, 150 caisses vin blanc diverses marques, [illegible] 170 caisses vin de Hock, [illegible] vin Madère, de 24 bouteilles, 7 caisses Kirsch, 100 caisses absynthe, [illegible] caisses fruits à l'eau de vie; 600 paniers [illegible], 50 paniers huile. 250 paniers bouteilles vides à Madère, 900 barillets clous de Boston, 20 et 24 à la livre.

60 caisses gobelets allemands, 1200 barillets blanc de plomb pur, Nos. 1 et 2, 380 barillets peinture noire et vertes; 300 onces [illegible] de quinine marque de Pelletier; 7 caisses indigo de Manille, 9 barriques garance hollandaise, 25 barils alun, 4 bar[illegible] fleur de camomille; 50 barils orge perlée.

2000 sacs plomb de chasse petit et gros; 25 balles amandes [illegible]; 144 caissons sucre blanc de la Havane; 950 caisses pipes à [illegible] et 124 [illegible] têtes de pipes, 60 barils [illegible], 60 caisses thé impérial, poudre à canon et Young Hyson, 140 caisses cassé; 100 milliers cigares [illegible] Havane, Régalias [illegible] et petits cigares; 200 sacs poivre, [illegible] café Java, 60 sacs café Moka; 400 [illegible] de 4 gallons; [illegible] tabac, 1000 barils à [illegible] 20 à 25 gallons.

En magasin, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.

PLATINA CEMENT.

Mr ACHILLE LION Docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute autre [illegible] incorruptible elle s'emploie à froid, presque [illegible] à la ouverture pour [illegible] la moindre douleur, elle acquiert [illegible] dans une aussi grande dureté [illegible] des émaux et conserve parfaitement [illegible] de préservateur, de ma[illegible] rue Royale, entre Conti et St. Louis, en face la Banque de [illegible]. 46 an

PAR UN [illegible], en une seule séance [illegible] Lion, [illegible] de Paris [illegible] opérations pour toutes les maladies [illegible].

[illegible] Lion [illegible] rue Royale [illegible] opérations pour toutes les maladies [illegible].

ROUES de barrettes &c. [illegible] par le Renown, de Philadelphie, un nouvel assortiment de roues de charges [illegible] toutes dimensions, le soussigné a aussi les wagons forts [illegible] pour chevaux et bœufs, grandes roues de diables avec essieux &c. complets, brouettes, idem pour terre, draps, harnais &c. à bas prix.

24 sept. JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

VENTES DE SHERIF.

[illegible] de Vaile Frelander vs. [illegible] Hamel [illegible] D'IBERVILLE—No 219—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse d'Iberville, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, [illegible], le 9 Décembre 1842, à midi.

Les esclaves PHILIP, PRESTON, et POLLY.

Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant.

V. ALLAIN,

7 nov—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

No. 14,134.—La Compagnie d'Assurance des Pompiers vs. J. J. Mar[illegible].

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un bref de fieri facias lancé [illegible] fond à 12 mois contre Sarah Connolly, et à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, [illegible] 19 décembre 1842, à midi:

1o Deux certains lots de terre situés au faubourg Pelard de la Municipalité No. 2 de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos [illegible] dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Foucher, mesurant chacun 30 pieds 10 pouces face à la rue Delord, sur une profondeur de 110 pieds [illegible], s'étendant à une allée de [illegible] contenant usage en tous les lots qui [illegible], le tout mesure anglaise, ensemble avec les bâtisses, toutes les améliorations, tous les droits [illegible] appartenant, le tout d'après un plan [illegible] par A. Zimpel, député arpenteur général, [illegible] 14 octobre 1834, et annexé à un acte en l'étude de [illegible], notaire public, en date du 26 mars 1836.

2o Un lot de terre désigné par le No. [illegible] de l'îlet No. 46, borné par les rues Cotillon, L[illegible] et Robin, mesurant 60 pieds de face à la rue [illegible] sur [illegible] de profondeur, acheté par Sarah Connolly [illegible] de Hoskins et Wilcocks, d'après un acte passé [illegible] B. Lenas notaire public, le 9 novembre 1838.

3o Et un lot de terre désigné par le No. [illegible] faisant [illegible] mesurant 27 pieds 6 pouces 6[illegible] face à la rue Cotillon sur [illegible] pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur, acheté par Sarah Connolly le 25 novembre 1840, à la vente du shérif dans l'affaire de E. Shields vs Felix Connolly dans la Cour de Commerce.

Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.

V. ALLAIN,

7 nov—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE.—No. 5430—Jean Bere vs. Basile R. Crocker, h. c. l.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St Louis, le samedi 26 novembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé derrière cette ville, côté Est du Bayou St. Jean, désigné par le No. Six, sur un plan fait par Chs. F. Zimpel, voyer, le 20 avril 1836 et déposé en l'étude de L. Feraud, notaire.

Ledit lot mesurant, au pied américain, trente pieds de face au chemin du Bayou sur deux cents pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses en briques et améliorations qui existent dessus.

Conditions, comptant. L. A. DUCROS.

4 oct—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE.—No. 5,442—John Duggan pour l'usage etc. vs. Joseph M. Howell & Styles Millor—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de la Cité rue St Louis, le samedi, 26 novembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre, désigné par le No deux de l'îlet No seize, situé derrière le faubourg Ste Marie, de cette ville, mesurant ledit lot trente pieds de face à la rue Jackson sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure française.

Ensemble avec toutes les améliorations, les droits, priviléges et servitudes y attachés; ainsi qu'il apport du plan dressé par L. J. Pilié et Springbett, voyers, daté le 24 juillet 1833, et annexé à un acte au rapport de David F. McCay, notaire public, en date du 5 octobre 1839, lequel lot est une portion du No. HUIT.

Conditions, comptant.

L. A. DUCROS,

1 oct—3 en 30j Shérif de la Cour du Commerce

No. 15,206—C. Ducros vs. N. Marchal.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mardi le vingt deux novembre 1842, à midi.

Un certain lot de terre, situé au faubourg Washington, désigné par le No. 8 de l'îlet No. 5, sur un plan de 10 lots de terre, déposé sous le No. 6 dans les livres des plans de Felix [illegible] ledit lot mesurant [mesure américaine] 33 pieds [illegible] pouces et six lignes et demie, face à la rue Victoire, [illegible] vingt huit pieds en pouce sur la ligne qui le sépare du lot No 4 et quatre-vingt-cinq pieds cinq pouces [illegible] lignes sur la ligne du lot No. 6, et vingt-deux pieds [illegible] et deux lignes sur la ligne du fond, saisi dans [illegible] ci-dessus.

Conditions, comptant.

V. ALLAIN,

[illegible] oct—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE. No 26 8—James Hopkins vs Byrne et B. Mullen—Fa. la contre O. Byrne et T. M. Wadsworth—En vertu d'un writ de fieri facias issu sur un bond payable à douze mois, et à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité rue St Louis, le lundi 28 novembre 1842, à midi, les esclaves suivants, savoir:

Isaac, nègre âgé de 21 ans, bon calfat, et Betsey, négresse âgée d'environ 50 ans.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant. L. A. DUCROS.

28 oct—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce

No 1473—Laurent Millaudon vs. Pierre J. Tricou et la Compagnie du Chemin à coulisses du Golfe du Mexique.

No 1474—Le même vs. Henry Baker et la Compagnie du Chemin à coulisses du Golfe du Mexique.

No 1969—La Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans vs la Compagnie du Chemin à coulisses du Golfe du Mexique.

No. 5,141—Joseph Albert vs la même.

COUR DE COMMERCE.—En vertu de quatre writs d'alias fieri facias, à moi adressés par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mercredi [illegible] novembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, [illegible] à la Compagnie du Chemin à coulisses du Golfe du Mexique, et saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

[illegible] de terre situé au faubourg Franklin, en cette ville, désigné par le No. deux de l'îlet No. un, compris entre les rues Marigny, des Bons Enfans, Morales et Champs Elysées, [illegible] ledit lot, [mesure américaine] 25 pieds de face à la rue des Bons Enfans, sur 103 pieds 4 pouces de profondeur, [illegible] lignes parallèles, conformément au plan dressé par [illegible] le 14 décembre 1835, et annexé à un acte par [illegible] 1834, au rapport de T. Seghers, notaire. Lequel [illegible] face au dépôt des chars de la Compagnie du Chemin [illegible] du Mexique.

Conditions: comptant.

L. A. DUCROS,

[illegible]—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce

François Forget Fils vs. Walton & Kemp.

COUR DE PAROISSE—No. 14,739—En vertu d'un ordre [illegible] à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au magasin du shérif No. 966, rue Royale, entre les rues Dumaine et St-Philippe, dans cette ville, samedi le 19 novembre 1842, à 10 heures du matin, [illegible] saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.

V. ALLAIN,

[illegible]—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

No. [illegible] 411—Philip McIntire vs. l'Eglise Catholique et Romaine de St. Patrick.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, le lundi vingt et un novembre 1842, à midi:

Quatre lots de terre contigus et situés sur le côté oriental [illegible] du Camp, au faubourg Ste. Marie, au-dessus de cette ville, et désignés par les numéros seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, et annexé à un acte de vente de George Ralston à Antoine [illegible], passé pardevant G. R. Stringer, anciennement notaire public en cette ville, le 25 mai 1830, lesdits lots numéros seize, dix-sept et dix huit mesurant chacun trente-cinq pieds cinq pouces face à la rue du Camp, entre les rues Girod et Julie, sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur; et ledit lot numéro dix-neuf mesure trente pieds quatre pouces face à la rue du Camp, sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur; ensemble la nouvelle église et les améliorations qui y sont construites et toutes les dépendances qui y appartiennent, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

V. ALLAIN

[illegible] oct—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

No. 15,220—Louis B. Macarty vs. François Turvelon, h. c. l.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi, le vingt et un novembre 1842, à midi,

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, faisant partie du lot désigné par le No. 302, sur le plan dudit faubourg, et mesurant trente pieds de face (mesure française) à la rue l'Amour, sur cent vingt pieds de profondeur dans l'îlet compris entre les rues Amour, Mandeville, Bons Enfans et Marigny, ensemble tous les édifices et toutes les autres améliorations qui s'y trouvent, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant

V. ALLAIN

[illegible]—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

No 16,310—François Chetz vs. Mme. Thezan

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 5 décembre 1842, à midi:

Un lot de terre situé au faubourg Tremé de cette ville, désigné par le No. 4 sur un plan dressé par Joseph Pilié, anciennement voyer de la ville, et référé à un acte au bureau de A. Mazureau, notaire public, en date du 17 février [illegible], ledit lot de terre mesurant mesure française, [illegible] pieds de face à la rue des Ursulines, près la rue Robertson, sur cent pieds de profondeur. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.

V. ALLAIN,

1 nov—3 en 30j. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Wm. Florance vs. Jh. Chalon et Hermogène Chalon, sécurité

COUR DE PAROISSE. No. 13,607—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 5 décembre 1842, à midi,

Un lot de terre situé au faubourg Tremé de cette ville, désigné par le No 3, et mesurant 60 pieds 9 pouces face à [illegible] sans nom, sur 43 pieds de profondeur entre les rues [illegible] du Bayou, d'après un acte passé pardevant [illegible] Seghers, notaire, appartenant à Hermogène [illegible] dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.

V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans

4 nov—3 en 30j

No. [illegible]—La Compagnie d'Assurance des Pompiers vs Nathan Nichols.

COUR DE COMMERCE.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de la Cité, rue St Louis, le mardi 6 décembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Deux certains lots de terre contigus, situés au faubourg Delord, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St. Thomas, Suzette et Benjamin, et mesurant chaque quarante pieds deux pouces de face à la rue Suzette, sur cent vingt pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui sont dessus, les droits, privilèges et servitudes y attachés et qui en dépendent.

Conditions, comptant.

L. A. DUCROS,

4 nov—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce.

No. 15,194—Francisco de Lizardi & Co. vs. la Compagnie du chemin de fer du Mexique.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le mercredi seizième jour de novembre courant à midi, à la maison de Cour de la paroisse St. Bernard, par consentement des parties, les propriétés ci-après décrites, saisies dans l'affaire ci-dessus:

Tous les rails en fer, chevilles et barres, tel que le tout est posé sur le chemin de fer du Golfe du Mexique, dans les limites ci-après, commençant à un point à 3 distance exacte de six milles, de la naissance dudit rail-road dans la rue des Bons-Enfans, à l'encoignure de la rue des Champs-Elysées, Nouvelle-Orléans, et s'étendant dudit point de six milles jusqu'à la fin dudit rail-road dans le Terre aux Boeufs.

4 nov—3 en 10j H. CHALAIRE, shérif.

No 6 [illegible]—La Compagnie d'Assurance des Pompiers vs Julia L. Cross, Epouse d'Osborn Cross.

COUR DE COMMERCE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de Cité, rue St Louis, le mardi 6 décembre 1842, à midi, la propriété décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Trois certains lots de terre contigus, désignés par les Nos. six, sept et huit, situés au faubourg Ste. Marie, au-dessus de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues de Camp, Julie, des Magasins et St. Joseph, mesurant chacun vingt trois pieds six pouces de face à la rue Julie, sur cent [illegible] pieds de pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, droits, privilèges et servitudes y attachés.

Le lot No six est à 180 pieds de l'encoignure de la rue du Camp.

Conditions, comptant L. A. DUCROS.

4 novembre—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce.

THÉ—400 caisses thé poudre à canon imp[illegible] et Young Hyson, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 63, Magasins

RIZ—[illegible] tierçons frais de la Caroline, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 63, Magasins

BLANC de baleine—200 caisses en débarquement du navire Oneco, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT

CLOUS—1500 barillets diverses qualités, en débarquement du navire Oneco, de Boston, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 63 Magasins

MARCHANDISES du pays—150 balles, en débarquement, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 63, Magasins

HUILE de baleine—1000 gallons à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 63, Magasins

CAFÉ de Rio—600 sacs, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 26 oct 63, Magasins

SAVON—100 caisses qualités assorties en débarquement et en magasin, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 63, Magasins

CAFÉ—700 sacs prime vert, de Rio, actuellement en débarquement à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

POIVRE—sacs[illegible] poivre noir de Sumatra, en magasin et à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

VIN de Sherry—Vieux en caisses de trois douzaines, à vendre, en magasin par HAWTHORN & WOODS, 63, rue Gravier.

LINON—Deux caisses, [illegible] à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

FICELLE et Corde d'emballage—[illegible] et vingt balles de Missouri, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

BEURRE—[illegible] à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

TOILE, Cordes et Ficelle d'emballage—[illegible] balles de Kentucky et du Missouri, [illegible] HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

VENTES [illegible] barils [illegible] HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

CHARBON—[illegible] du navire Walker à vendre en [illegible] par J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

FOIN—[illegible] balles de Philadelphie en [illegible] à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp

CHANGE sur Londres—Traites de débarquement en sommes de £600 £300 et £250 à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 31 oct. 97, Camp.

CHARBON 24 barriques charbon produisant une cendre rougeâtre, débarquant du navire United States, à vendre par J H ASHBRIDGE, 22 oct 97 Camp

FOIN—325 balles de belle qualité, en débarquement du United States, à vendre par J H ASHBRIDGE, 22 oct 97 Camp

MAQUEREAUX—Nos. 1, 2 et 3, en barils, 1/2 et 1/4 de, en débarquement du navire Tennessee, à vendre par HARROD & DARLING, 24 oct 49, Commune.

BEURRE et Fromage de Goshen—10 frequins et 23 caisses, en débarquement des navires Vicksburg et Union, à vendre par HARROD & DARLING, 24 oct 49, Commune.

FARINE nouvelle de Sarrasin—20 1/2 et 30 1/4 barils en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par HARROD & DARLING, 24 oct 49, Commune.

TOILE à draps—50 balles Appleton, pour le marché mexicain, à vendre par HARROD & DARLING, 21 oct 49, Commune.

LINSEYS de Lowell—40 caisses noirs, blancs et de couleurs mélangées, à vendre par HARROD & DARLING, 24 oct 49, Commune

COTON de Lowell—100 balles 7/8 et 4/4 à vendre par HARROD & DARLING, 21 oct 49, Commune

NATTES de Calcutta—Dessins nouveaux et d'importation nouvelle, à vendre par HARROD & DARLING, 21 oct 49, Commune

MORUE—200 caisses et 30 tambours morue, dernièrement reçus à vendre par HARROD & DARLING, 24 oct 49, Commune.

SACS DE TITRE—1500 nouvellement reçus, à vendre par HARROD & DARLING, 17 oct 49 Commune

LANGUES et Bajoues—60 barillets, à vendre par HARROD & DARLING, 49 Commune

[illegible] en Barre—20 caisses, à vendre par HARROD & DARLING, 17 oct 49 Commune

HUILE et Blanc de Baleine—3000 gallons et 100 caisses, à vendre par HARROD & DARLING, 49 Commune

CHANDELLES Moulées—60 caisses à vendre par HARROD & DARLING, 17 oct 49 Commune

CAFÉ de Rio—300 sacs, en débarquement du navire Union, à vendre par J. W. STANTON & Co. 22 oct

CHANDELLES et Beurre—250 caisses blanc de baleine de New Bedford, 50 frequins beurre de Goshen, en magasin et en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par J. W. STANTON & Co.

HUILE de Baleine—10 barriques huile épurée d'hyver, 6 tierçons de de printemps, et 4 de naturelle, en débarquement de l'Union et du Vicksburg, à vendre par J. W. STANTON & Co.

THÉ—25 caisses thé, en magasin et en débarquement du navire Union, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par J. W. STANTON & Co

LANGUES fumées—15 barils du marché Fulton, en débarquement de l'Union, à vendre par J. W. STANTON & Co.

FROMAGE de Goshen—100 caisses, en débarquement de l'Union, à vendre par J. W. STANTON & Co

SAVON—200 caisses savon Winchester, à vendre par J. W. STANTON & Co.

THÉ—100 caisses différentes descriptions, en débarquement du navire Saratoga, à vendre par WOOD & SIMMONS, 3 nov 90, Magasins.

PAPIER à Lettres—5 caisses de 100 rames papier à lettres superfin, à vendre en débarquement du navire Saratoga, à vendre par WOOD & SIMMONS, 3 nov 90, Magasins.

POMMES de Terre, &c.—700 barils pommes de terre, 100 de oignons et betteraves, 60 de cidre, 60 de vinaigre de cidre, 100 caisses fromage, cargaison du brick Energy. S'adresser à bord, au picayune tier d'en bas, ou à WOOD & SIMMONS, 90 Magasins

TOILE à draps écrue—50 balles 4/4, en débarquement du brick Energy, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins.

BEURRE et Fromage de Goshen—70 frequins et 100 barillets, en débarquement du navire Louisa, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins.

RIZ—144 tierçons frais de la Caroline, en débarquement, de la goëlette Joseph Gorham, à vendre par WOOD & SIMMONS, 24 oct 90 Camp

RIZ du Pays—30 barils riz frais, à vendre au plus bas prix de la place, pour des billets de municipalités, ou des banques de l'Union, de la Cité, du Commerce ou de l'Etat WOOD & SIMMONS, 90, Magasins

CAFÉ de Rio—150 sacs café do, en débarquement du Vicksburg, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, Magasins

BEURRE de Goshen—60 frequins excellente qualité, en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par WOOD & SIMMONS, 22 oct 90, Magasins

FARINE—200 barils en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 22 oct 90, Magasins

MARCHANDISES du Pays—100 balles toile à drap de Lawrence, convenable pour le marché mexicain; 10 caisses de 4/4 et 7 1/4, 10 balles flanelle angola, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 21 oct 20, Douane.

MAQUEREAUX et Morue—80 barils maquereaux no. 1 grands, 10 do no. 2 do 20 1/2 do. 100 1/2 caisses maquereaux nos. 1 et 2, 100 boîtes de ferblanc do. 30 caisses morue sèche fraîche, 10 tambours do. 100 caisses saumon no. 1, en magasin à vendre par TUFTS & HOBART, 21 oct 20, Douane.

CHANDELLES—80 caisses composition, 80 do. suif marque Jackson, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 21 oct

CLOUS—100 barillets fer de Suède, dimensions assorties, à vendre par TUFTS & HOBART, 21 oct 20, Douane.

BEURRE et Fromage de Goshen—10 barillets et 60 caisses, en débarquement du navire Niagara, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 21 oct

CRANBERRIES en barils, 1/2 et 1/4 do. en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 21 oct 20, Douane.

MANTAS—100 balles toile à drapé de Lawrence C. Brown, convenable aux marchés mexicains, en débarquement du Monsoon, à vendre à bas prix par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 28 sept

MARCHANDISES pour le marché mexicain—100 balles toile à drap. Lawrence, 10 caisses de 7/8 X 40 pouces, en débarquement du navire Monsoon, à vendre par TUFTS & HOBART, 4 oct 20 Douane

MAQUEREAUX, morue et harengs, en débarquement du navire Don Juan, à vendre par TUFTS & HOBART, 4 oct 20, Douane

BLANC de baleine—300 caisses en débarquement du navire Don Juan, à vendre par TUFTS & HOBART, 4 oct 20, Douane

TOILE à draps blanche—10 caisses toile 4/4 et 7/8, en débarquement du Monsoon, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 28 sept

BLANC de baleine—100 caisses blanc de baleine de première qualité, en débarquement du Monsoon, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane 28 sept

SAUMONS et Morue fraîche—Récemment reçus et à vendre par NORCROSS, FOSDICK & Co. 21 oct 40, Gravier.

SUCRE raffiné de Boston—En gros et petits pains, écrasé et en poudre, en caisses de différentes dimensions, constamment en mains et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier, Agents de la Raffinerie

RIZ frais de la Caroline, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 22 oct 40 Gravier

CAFÉ—200 sacs de Havane—200 de Rio à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 13 oct 40 Gravier

BLANC de Baleine et Savon—200 caisses New Bedford, 500 do de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 13 oct 40 Gravier

MAQUEREAUX nouveaux, Morue et Saumon, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 13 oct 40 Gravier

SUCRE raffiné de Boston, en pains et en poudre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 13 sept 40 Gravier

MARCHANDISES DIVERSES—2,000 sacs de plâtre de 2 1/2 à 3 boisseaux, sucre raffiné de Boston, en pains et écrasé, 100 sacs café de la Havane, 200 de Rio. 600 [illegible] blanc de baleine New Bedford, 100 caisses savon de Boston No. 1, 100,000 cigares principe, 40 demi pipes eau de vie de cognac, Otard, Dupuy & co., et Legnette & Vellevoisin. 30 barils eau de vie de pêche du Nord, 20 pipes genièvre de Hollande, marque Ananas, 60 rouleaux cordages goudronnés de Russie, 100 do de Manille, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 22 oct 40 Gravier

BOUTEILLES—Un lot de bouteilles à Madère, à vendre par B. & A. SOULIE, 17 oct 56, rue Bienville, au 1er.

CAFÉ—1000 sacs café fin vert, de Rio, en débarquement du navire Rajah, et 400 en magasin à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 24 oct 66, Camp

JAMBON et Graisse—3 barriques et 97 barillets en débarquement du steamer Highlander, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 66, Camp 21 oct

PLOMB—350 saumons en débarquement du Highlander, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 24 oct 66, Camp

JEANS et linseys—20 balles Jeans et Linseys du Kentucky, et 80 rouleaux ficelle d'emballage, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 66, Camp

CORDE & Ficelle d'emballage de différentes descriptions à vendre par HAWTHORN & WOODS, 3 nov 63, Gravier

MAIS—155 sacs en débarquement du steamer Joan of Arc et à vendre par JOHN R. SHAW, 20 oct 24, Poydras

ALLUMETTES Lucifer—40 caisses de 100 grosses de la manufacture de W. A. Clark, à vendre en débarquement par ROBERTS & HALL, 20 oct 76 Magasins

INDIGO [illegible]—4 surons indigo de Caraque en barriques et [illegible] à vendre par ROBERTS & HALL, 20 oct 76 Magasins

[illegible] de Kentucky—3 caisses dernièrement reçues de New York, à vendre par ROBERTS & HALL, 76 Magasins

HUILE de Graine de Lin—[illegible] à vendre par ROBERTS & HALL, 20 oct 76 Magasins

THÉ de différentes descriptions, à vendre par ROBERTS & HALL, 20 oct 76 Magasins

EPICES—Poivre moulu, muscade, moutarde, casse, à vendre par ROBERTS & HALL, 76 Magasins

LIQUEURS du Pays—30 barils genièvre et eau de vie 1re preuve, 3 quarts whiskey irlandais, 4me preuve, en débarquement du navire Delhi, à vendre par ROBERTS & HALL, 29 oct 76 Magasins

CAFÉ—Havane de la Havane, dernièrement reçu, à vendre par ROBERTS & HALL, 76 Magasins

MAQUEREAUX—50 barils et 1/2 do No. 1, 2 et 3, belle qualité, à vendre par ROBERTS & HALL, 20 oct 76 Magasins

FARINE de Sarrasin—En barillets de 25 livres, à vendre par ROBERTS & HALL, 76 Magasins

BEURRE et Fromage—15 barils et 50 caisses en débarquement du navire Palmyra, à vendre par ROBERTS & HALL, 27 oct 76 Magasins

MARCHANDISES de Boston, toile d'emballage, hessiens, toiles à voile, impériales, cotons et mousse, cuir rouge pour reliure, toile d'emballage de [illegible], cordage et corde d'emballage de Manille, à vendre par RICE & HATHAWAY, 19 oct 71, Magasins.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—[illegible], brunagés, coutil, fil de Sport, [illegible], en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56, Douane.

FLANNELLE—Blanche et écarlate, en magasin et à vendre par WM. PREHN, 18 oct 56, Douane.

VINS, Esprits—Quelques paniers d'anisette, vieux whisky irlandais, de qualité supérieure, eau de vie de 4me preuve, vins de Bucelas et de Champagne, à vendre par WM. PREHN, 56, Douane.

FLANELLES blanche et écarlate, en magasin et à vendre par WILLIAM PREHN, 56 Douane

WHISKEY, &c. Whiskey irlandais, de qualité supérieure, en paniers et demi-jeannes; eau de vie de 4me preuve, Champagne et Bucellas en magasin et à vendre par WILLIAM PREHN, 56, rue Douane.

SUCRE—Un grand assortiment dernièrement reçu à vendre [illegible] PEET & NORTH, 13 Chartres

COTONNADES ANGLAISES—Assortis supérieur, à vendre par PEET & NORTH 13 Chartres

COUVERTURES françaises trois points, excellentes qualités, à vendre par PEET & NORTH, 13 Chartres

DRAP grande largeur—Un assortiment complet dernièrement reçu, à vendre par PEET & NORTH, 13 Chartres

KERSEYS et Lynseys pour nègres—Un assortiment complet dernièrement reçu, à vendre pour du comptant par PEET & NORTH, 13 Chartres

CALICO américain—60 caisses, à vendre à bon marché pour du comptant par PEET & NORTH, 13 Chartres

FLANELLES—Blanche, rouge, jaune et verte dernièrement reçues, à vendre à bon marché pour du comptant par PEET & NORTH, 17 sep 13 Chartres

OUATE blanche et noire, à vendre par balle par PEET & NORTH, 13 Chartres

JEANS du Kentucky, à vendre par PEET & NORTH, 17 sep 13 Chartres

COTON de Lowell—130 balles 7/8 et 4/4 à vendre pour du comptant par PEET & NORTH, 13 Chartres

CHAUX de Thomaston—600 barils en bon ordre en débarquement à vendre par GEORGE BEDFORD, 47 Commune

SEL—7000 barils gros en débarquement de la barque 3 Saltus, à vendre par GEORGE BEDFORD, 47 Commune

BRIQUES à feu—Anglaises, idem constamment en vente par G. BEDFORD, 47 Commune

CRIN à plâtrer et Ciment—[illegible] à plâtrer 1ère qualité, [illegible] hydraulique, 30 do. ciment romain, à vendre par G. BEDFORD, 47 Commune

CHAUX de Pierres de Thomaston—Ciment Anglais et Américain, Plâtre de Paris, Crin à plâtrer, Briques à feu Anglaises et Américaines—Constamment en mains à vendre en lots au gré des acheteurs, par GEO. BEDFORD, 47 Commune

BOTTES, Souliers et Brodequins—[illegible] caisses et barils en débarquement des navires Bengal et Hampden, se composant d'un grand assortiment convenable pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix par A. F. DUNBAR & Co, 31 oct 10, rue de la Douane

BRODEQUINS pour nègres—10,000 paires de différentes grandeurs et qualités, actuellement en débarquement à vendre par A. F. DUNBAR & Co. 21 oct 10, rue de la Douane

BOTTES souliers et Brodequins—150 caisses en débarquement du navire Hampden, à vendre à bas prix par A. F. DUNBAR & Co.

BRODEQUINS de Russett—10 milliers de paires brodequins de Russett, grandeurs et qualités assorties en magasin et à vendre par A. F. DUNBAR & Co. 10, rue Douane

CHAPEAUX—Un assortiment général de chapeaux de Russie, idem en soie et en feuilles, [illegible] de palmier, idem en laine, constamment en mains et à vendre par A. F. DUNBAR & co, 10 Douane

CHANGEMENT DE DOMICILE—FROST & Co., ont transporté leur magasin de chaussures au No 10 rue des Magasins, entre les rues du Canal et de la Commune.

BRODEQUINS—5 caisses en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins

MARCHANDISES du pays—10 balles 4/4 à 7/8, toile à drap écru de Pettibone, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins

BOTTES, Souliers et Brodequins—[illegible] à vendre à bas prix par FROST & Co. 10 Magasins

CIRAGE—50 barils excellent cirage de Mason, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins

CHAPEAUX—600 caisses chapeaux pour hommes et enfans, de toutes descriptions, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins

BAS de Laine—[illegible] douzaines, en débarquement du navire Perdonnet, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins

LINSEYS et Flannelles—10 balles Linsey rouge et mélangé, flannelle blanche et écarlate, en débarquement du navire Perdonnet, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins

ETOFFES pour habitations—Chapeaux de laine, brodequins de Russet, gros drap pour nègres, à vendre par FROST & co, 10 Magasins

CAFÉ—La Havane, St. Domingue et Rio, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

SUCRE de Boston et de la Nlle Orléans, nos 1, 2, 3, 4 et 5, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins

MAQUEREAUX—Nos 1, 2 et 3 en barils 1/2 et 1/4 do et Morue, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins

HUILE et Blanc de Baleine de Boston, New Bedford et Nantucket, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins

TOILE à Voiles—Différentes descriptions et dimensions, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins

CLOUS pour caisses à tabac—100 barillets fer de Suède, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins.

PORC clear et prime, à l'inspection et à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

SUCRE blanc de la Havane et sirop de batterie, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

CORDE et Cordage de Manille à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins

BEURRE—3 barils de beurre de Goshen nouvellement reçus, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66, Camp

PIERRES à revêtement—1500 pieds de pierres à revêtement et à trottoir à vendre pour clore une consignation par FOSDICK & BROTHER, 66 Camp

SOULIERS—4 caisses assorties à vendre par FOSDICK & BROTHER, 4 nov 66, Camp

BARRIQUES à eau, cerclées en fer—12 en magasin, 27 en débarquement du navire Palmyra, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66, Camp

CAMBUSES—2 en magasin et 2 en débarquement du navire Palmyra, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66, Camp

BEURRE—15 barillets excellent Goshen, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66, Camp.

PIERRES à paver et à dalleaux—1500 pieds pierres taillées de 10 sur 15, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66, Camp.

SOULIERS—4 caisses souliers assortis, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66, Camp.

BARRIQUES à eau, cerclées en fer—12 en magasin et 27 en débarquement du navire Palmyra, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 66, Camp

A LOUER—Le devant ou le fond d'un bureau, ainsi que partie du magasin rue du Camp No 66. S'adresser à FOSDICK & BROTHER, 66 Camp

CHAMPAGNE—De qualité supérieure, à vendre en magasin par WM. PREHN, 56 Douane

VIN de Bucellas, à vendre en magasin par WILLIAM PREHN, 56, Douane

WHISKEY Irlandais—Quelques paniers et demi-jeannes de qualité supérieure, à vendre par WM. PREHN, 56 Douane

MARCHANDISES convenables pour le Mexique—Bretannias, platilles, coton en bobine, estrilles, à vendre par WM. PREHN, 56, Douane

BLANC de plomb—200 barillets de New York et Saugerties, à vendre par WM. PREHN, 56, Douane

FLANELLE blanche, rouge et en flats, en magasin et à vendre par WILLIAM PREHN, 56, Douane

EAU de vie 4e. preuve, de qualité supérieure, à vendre par WM. PREHN, 56 Douane

CORDES et TOILE D'EMBALLAGE—100 pièces et rouleaux à vendre par CHS. DOANE & Co, 60, Poydras.

HUILE DE PALMACHRISTI—20 barils et 30 caisses en magasin et à vendre par CHS. DOANE & Co. 60, Poydras.

PLOMB DE CHASSE—60 barillets, numéros assortis, à vendre par CHS. DOANE & CO. 60, Poydras.

PLOMB de chasse—15 barillets numéros assortis, à vendre par C. DOANE & Co.

FARINE—100 barils, en débarquement et à vendre par CHAS. DOANE & Co, 60, Poydras

TABAC—30 caisses à bas prix, à vendre par CHS. DOANE & CO. 20 oct. 60, Poydras.

TOILE, cordes, tabac &c.—200 rouleaux cordes, 100 balles toile d'emballage de Manille, 200 barils huile de palmachristi No. 1, 30 barillets plomb de chasse, 50 caisses tabac à chiquer, à vendre par C. DOANE & Co. 60, Poydras

TOILE d'emballage d'Allemagne—en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 15 sept 50 Royale

DAMEJEANNES—en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER. 50 Royale

JAMBONS de Westphalie en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50 Royale

2,500 Aunes Cotonnade (Attakapas) pour habillements de nègres, à vendre par CASTAING & LOMBARD.

CAFÉ—300 sacs St. Domingue à vendre par S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp

TOILE, corde et ficelle d'emballage, un assortiment à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24 Poydras

PORC—[illegible] barils M. O. mess fins, prime et prime-mess, et porc pour habitation, à l'inspection et à vendre par JOHN R SHAW & co, 24 Poydras

CORDES d'Emballage, toile et ficelle—Constamment en mains et à vendre par JOHN R SHAW & co, 24 Poydras

TABAC à chiquer—100 caisses excellent tabac de James River, honey dew 350 do du Missouri et du Kentucky en magasin et à vendre par JOHN R SHAW & co, 24 Poydras

AVOINE 150 sacs en débarquement et à vendre par JOHN R SHAW & co, 24 Poydras

PLOMB en barres et de chasse—450 barillets plomb en barres, 30 do de chasse, dimensions assorties, en magasin et à vendre par JOHN R SHAW & Co, 24 Poydras

CIGARES Molle—50 milliers en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24 Poydras

PAPIER—[illegible] 150 rames en magasin et à vendre par JOHN R SHAW & co, 24 Poydras

TASSO—100 livres en magasin et à vendre par JOHN R SHAW & co, 24 Poydras

WHISKEY de Monongahela—[illegible] de qualité supérieure, en magasin et à vendre par JOHN R SHAW & co, 24 Poydras.

CORDAGE de Manille—[illegible] à vendre par JOSEPH LANIER & Co. 24, Poydras.

WHISKEY—[illegible] en débarquement [illegible] à vendre par JOSEPH LANIER, 24, Poydras

WHISKEY—[illegible] en débarquement du Comet, à vendre par JOSEPH LANIER, 24, Poydras

BŒUF—100 demi barils et 50 barils mess et prime à l'inspection, à vendre par JOSEPH LANIER, 24, Poydras

MAIS ET SON—[illegible] à vendre par JOSEPH LANIER, 24, Poydras.

BEURRE prime—50 barils [illegible] à vendre par JOS. LANIER, 24, Poydras

PORC—150 barils mess et prime [illegible] à vendre par JOSEPH LANIER, 24, Poydras

JAMBONS—[illegible] jambons de [illegible] en débarquement d'un chaland, à vendre par JOS. LANIER, 24, Poydras.

FARINE—1000 barils [illegible] à vendre par JOSEPH LANIER, 17 oct 24, Poydras.

SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE DE M. MARCEL, PHARMACIEN A BORDEAUX.

LE soussigné s'empresse d'avertir les personnes qui désireraient de nouveau faire usage de ce médicament, qu'il vient d'en recevoir un nouvel envoi. Il ne saurait trop en recommander l'usage pour combattre toutes les maladies provenant d'un vice quelconque dans le sang. Il a obtenu aussi des accidents causés par l'usage des préparations mercurielles. J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane

VIN rouge St. Julien en barriques—Reçu par le brick Anzora, venant de Bordeaux maintenant en déchargement, 60 barriques excellent vin à l'usage des familles, à vendre sur la Levée ou en magasin par J. E. LOREILHE, 17 oct Encoignure Royale et Douane

RAISINS VERTS

NOUVELLEMENT reçus de Malaga, à vendre en gros et en détail par J. E. LOREILHE, 21 oct Encoignure Royale et Douane

EAU DE SELTZ—Nouvel envoi reçu directement des sources, à vendre en gros et en détail, par J. E. LOREILHE, 17 sept enc. Royale et Douane.

CIGARES de la Havane—Un petit lot d'une des meilleures marques, à vendre à prix coûtant, par J. E. LOREILHE, 17 sept enc. Royale et Douane.

BOUTEILLES VIDES—Par paniers de 100 [illegible], à vendre chez J. E. LOREILHE, 27 sept enc. Royale et Douane.

PAPIER PEINT—Un superbe assortiment d'environ 1000 rouleaux de qualités diverses, par ballots nouvellement reçu et à vendre par J. E. LOREILHE, 11 oct Encoignure Royale et Douane

LIQUEURS en cruchons de porcelaine—Envoi de 25 à cruchons, à vendre chez J. E. LOREILHE, 11 oct Encoignure Royale et Douane

SARDINES et Truffes pures, Fromage de Gruyère, Langues de bœuf fumées, Saucissons de Lyon, D[illegible], Jambons de Cincinnati, récemment reçu et à vendre par J. E. LOREILHE, encoignure Royale et Douane.

BOTTES, &c. 131 caisses bottes, souliers et brodequins formant un assortiment, en débarquement du navire Bengal, à vendre par R. O. HOBBS, 34, Douane.

BOTTES, &c.—[illegible] caisses comprenant un assortiment général de bottes, souliers et brodequins, en débarquement du navire Bengal, à vendre par R. O. HOBBS, 34, rue Douane.

BOTTES etc.—111 caisses bottes, souliers et brodequins en débarquement du navire Hampden, à vendre par R. O. HOBBS, 34 Douane

CHAUSSURES—100 caisses bottes, souliers et brodequins, reçues par le navire Columbus, à vendre par R. O. HOBBS, 34 Douane

HUILE de Baleine—Récemment reçue et à vendre par CANTIN, DABAN & Co., 11 et 15, rue St. Louis.

HARENGS, morue et maquereaux—75 caisses harengs, [illegible] morue, 30 barils maquereaux No. 2, grande dimension en débarquement, à vendre par CANTIN, DABAN & Co. 11 et 15, rue St Louis

HUILE de baleine épurée, en débarquement, à vendre par CANTIN DABAN & Co 15, rue St. Louis

CLAIRET—176 barillets graisse en feuilles, en consignation à vendre par CANTIN, DABAN & Co. 15, rue St. Louis

CARTES du Golfe du Mexique et de la côte de la Floride occidentale et de la Louisiane à vendre par ALEX GOW, 20, Bienville

DAMEJEANNES de cinq gallons, à vendre par ALEX GOW, 20, Bienville

CAFÉ—[illegible] prime vert de la Havane en débarquement de l'Asia[illegible], à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 76, Magasins.

BLANC de Baleine—100 caisses des meilleures marques New Bedford, en débarquement du Vicksburg, à vendre par GEO. E. CLIFFORD 76, Magasins.

TOILE d'emballage des Indes, à vendre par G E CLIFFORD, 76 Magasins

BLANC de Baleine—300 caisses en débarquement à vendre par G E CLIFFORD, 76 Magasins

CAFÉ—Bonne qualité café, en débarquement et à vendre par GEO. C. CLIFFORD, 76 Magasins

CLOUS—1000 barillets assortis, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 76, Magasins

TOILE d'emballage de l'Inde, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 76, Magasins

DAMEJEANNES—1000 demijeannes, à vendre par A. DURAND, 15, rue Bienville

AMANDES—50 sacs amandes coques molles, à vendre par A. DURAND, 15, rue Bienville.

ANISETTE—50 caisses superfines, à vendre par A. DURAND, 15, rue Bienville.

VIN rouge de Bordeaux—25 barriques vin rouge de Bordeaux, à vendre par A. DURAND, 15, Bienville.

CAFÉ—150 sacs café de la Havane, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co, 21 Vieille Levée

CIGARES—800 milliers cigares de la Havane, excellentes, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co, 29 Vieille Levée

TABAC—100 balles de Cuba supérieur, en feuilles, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co, 29 Vieille Levée

VINS—100 barils Malaga rec. 20 de Madère, 20 do Port [illegible] demijeannes Roda, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co, 29 Vieille Levée

AMANDES—[illegible] amandes tendres, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co, 29 Vieille Levée

MARCHANDISES pour Tailleur—Ouate rouge, canne, [illegible] serge, boutons, soie noire à coudre, fil patente [illegible], à vendre par PEET & NORTH, 13 Chartres

SEL 4000 boisseaux gros de Cette, à vendre au magasin en lots au gré des acheteurs, par L. GIRARD & Co. encoignure Chartres et St. Pierre.

CHAMPAGNE—60 paniers qualité supérieure, à vendre par V. L. GIRARD & Co. Encoignure Chartres et St. Pierre

SEL—9000 boisseaux sel blanc de Cette, à vendre par V. L. GIRARD & Co. Encoignure Chartres et St. Pierre

ARDOISES—21,360 en débarquement du navire Shepard, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp.

CUIVRE pour doublage—60 caisses cuivre de doublage, de divers poids et dimensions, en magasin et à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp

TOILE D'EMBALLAGE, de Dundee [illegible] en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, Bienville

FERBLANC [illegible] orge perlée hollandaise, d'importation directe, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, Bienville

GENIÈVRE de Hollande, marque du steamboat et autres, toutes d'importation directe, en magasin et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, Bienville

VIN de Cantemerle, de qualité supérieure, en magasin et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, Bienville.

CAFÉ de Java à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, Bienville

EAU DE COLOGNE à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, Bienville

VIN de sherry, de la marque bien connue de Yriarte, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, Bienville

PISTOLETS, et idem de cavalerie, de la manufacture réputée de Malherbe frères, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, Bienville

CUIVRE en feuilles et Fils, en magasin et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, Bienville

SARDINES à l'huile, petits pois et truffes du Périgord [illegible] boîtes [illegible] en boîtes et 1/2 boîtes, 1000 do truffes du Périgord, 400 do petits pois, à vendre par AUGT MOLIER, 90, St. Louis

LAINE du Mexique, à vendre par B. D. BLOSSMAN, 86, Bienville.

PAPIER pour le marché mexicain—25 balles papier mediocre, à vendre à bas prix, par B. D. BLOSSMAN, 86, Bienville.

VIN de Champagne et de Hock, de qualité supérieure, en caisses, à vendre par B. D. BLOSSMAN, 86 Bienville

LAINE du Mexique—200 balles, à vendre par B. D. BLOSSMAN, 86, Bienville.

RIZ—50 tierçons riz frais de la Caroline du sud, en débarquement et à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 63, Magasins.

A VENDRE chez les soussignés:

Vin rouge St. Estèphe et St. Julien vieux, en barriques.

Vin blanc Sauterne, vieux en tierçons.

Huile d'olive surfine de Marseille en paniers, bouteilles et demi-bouteilles

Véritable vin muscat de Frontignan en caisses.

Cornichons, Capres et Variantes au vinaigre.

Brancs assortis, cuir à semelles, [illegible] Opelousas, etc.

BOUTIN, GALLY & co, 79 Toulouse

TOILE, corde et ficelle d'emballage—1600 pièces toile [illegible] de 44 pouces, du Kentucky, excellente marque; 800 rouleaux cordes du Kentucky, 300 do du Missouri, 50 caisses de balles ficelle, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 66, Camp

SEL—Liverpool [illegible] à vendre par A. L. ADDISON & Co, [illegible]

Changement de domicile.

COURS DE LANGUES. SYSTEME ORAL

J. A. PALOS, professeur de langues, a transporté son bureau au No. 22, rue Bourbon, entre Douane et Canal. Il a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance de la langue anglaise ou de la langue espagnole, qu'il ouvrira des nouveaux cours du soir le 22 de novembre, par le SYSTEME ORAL.

J. A. Palos a été occupé pendant douze ans dans l'enseignement de l'anglais; ce qui lui a fait mettre en pratique une méthode qui garantit des progrès rapides aux élèves, et l'unique par laquelle on parvient à parler la langue en toute perfection. Le système oral possède les plus grands avantages jusqu'ici inconnus, à l'égard de la facilité, tant pour la théorie que pour la pratique. La méthode est naturelle, simple, naturelle et progressive.

Prix: par mois, un nombre d'élèves en classe, 10 [illegible] leçons particulières, 15 [illegible]

Le Professeur tient des classes en ville à [illegible] prix modérés, rue Bourbon, No. 22. 31 oct

COURS D'ANGLAIS DU SOIR.

MONSR. ORTON, professeur d'anglais, depuis sept ans dans les premiers établissements de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement les jeunes élèves et Messieurs les étrangers, que, par suite de nombreuses demandes qu'on vient de lui faire, il ouvrira le 2 novembre prochain dans une des salles de l'Institution Buffet, rue Bourbon No. 46, entre Douane et Bienville, des cours d'anglais pour les adultes; dont le 1er pour les jeunes gens aura lieu tous les lundis, mercredis et vendredis, et le 2nd, pour les plus avancés, les mardis, jeudis et samedis depuis six heures et demie jusqu'à [illegible] heures du soir.

Le but de professeur de ces cours est de mettre les personnes [illegible] de leurs occupations, à même de parler avec facilité la langue anglaise.

Prix par chaque cours, [illegible] par mois, payable d'avance. Cette condition est rigoureusement [illegible] du prendre [illegible] contacter [illegible] le soir [illegible]

LE soussigné prévient le public qu'il vient d'ouvrir [illegible] Orléans [illegible] Bourbon [illegible] Douane [illegible] New-York:

Mouchoirs [illegible]

do [illegible]

do [illegible]

do [illegible]

Flanelles [illegible]

do [illegible]

Toiles [illegible]

[illegible]

do [illegible] meubles.

do [illegible] pour robes.

[illegible] de 6/4 et 6/4, châles mérinos [illegible] 6/4 et 7/4, schalls laine noirs, coton broché [illegible], schalls Terres, schalls Angora, [illegible]

[illegible] d'Ecosse, noir et en couleur

Boutons pour robes dessins cachemire.

Gilets, et paletots tricots.

Cotonnade françaises pour pantalons

Mouchoirs français imitation Madras.

Couvertures de laine 11 points

do de Molleton 11 points.

Mouchoirs batiste, unis à vignette blanche.

do do do do en couleur

do do do de toile et brodés à vignette

do do de coton bleus, à rivières et brodées.

Schalls [illegible], laine, unis et en couleurs.

do [illegible] do.

Bretelles de coton tricotées.

Fichus de velours noirs, en couleurs.

Bandes indéplissables pour cols, manchettes et faux d'[illegible]

Cols cardinal unis et brodés pour femmes.

do do do pour enfants.

Pélerines do do do pour femmes.

Cols [illegible] do do pour femmes et enfants.

do de [illegible] do de point d'Alençon.

Manchettes indéplissables.

Bonnets unis et brodés pour enfants.

Fichus glacés, mécaniques pour femmes et enfants.

Peignes à retaper en corne

do imitation écaille.

do buffle.

do à chignons en buffle.

Boutons en corne de 8 à 14 lignes

do lasting do do

do soie do do

do cordonnet do do

do de nacre diverses qualités et grandeurs

do entoure blanches.

do en os noirs et blancs.

Galons français, Si Nos. de 4 à 30

Ganses coton tordu.

Cordonnet et lacet soie noir et couleur

Lacets soie et coton

do coton.

Valenciennes fil et coton

Dentelles noire.

Bas français gros et bleus pour enfants.

do do do pour Messes

Crêmes de Perse.

Gros de Naples noir uni.

do do moire.

Gros de Suisse noir uni, petite et grande largeur.

Pou[illegible] de soie noire moire do do

satin noir blanc et en couleurs.

Taffetas noir 7/8 lustre

Soie d'Italie noire de pantes.

Echarpes soie noire franges tordues.

Echarpes [illegible] broches.

Cravates soie noire toutes qualités

do longues [illegible].

Gros de Naples [illegible] glacé.

do [illegible]

Cravattes [illegible]

Mouchoirs [illegible]

Parapluies de soie noire de 28 à 36 pouces.

do de bleus de 28 à 30 do.

Soie à coudre marque Plaisiot.

Crêpe noir, do à voile.

Camaris [illegible] unis à franges.

do [illegible] noir, garni en dentelle

Foulé de [illegible] moiré poncé.

Bas de soie noirs unis pour femmes.

do de [illegible] noir.

do coton blanc anglais pour femmes.

do do pour enfants.

do do noir pour femmes.

do do bleu do.

do mérinos blanc do.

do cachemire noir do.

do [illegible] de laine pour enfants.

Chaussons blancs et écrues pour hommes.

Chemises mérinos do.

Caleçons do do.

Chemises et caleçons de coton do.

Jaconat blanc et percale blanche.

Mousselines [illegible] blanche pour [illegible] de [illegible] pour [illegible]

Alpine noire.

Etamine do.

Mérinos noir et en couleur, français et anglais.

[illegible]

[illegible] blancs.

Denims et guinées bleue.

Molleton blanc et écru.

Coton [illegible] 4/4, 5/4 et 6/4.

Coton blanc [illegible] marques

Coton Ozella, Alexandre et Taylor

Coton blanc à drape.

Tapis pour appartements.

do pour devant de cheminées.

[illegible] pour hommes

[illegible] en couleurs

[illegible] [illegible]

Et une quantité d'autres articles, le tout marchandises fraîches FORCADE & Co. 30 rue de Chartres. 21 sep

LE soussigné prévient le public en général, qu'à partir de ce jour il vendra en gros et en détail à des prix très modérés, un joli assortiment de marchandises de saison jusqu'au 30 décembre prochain, époque à laquelle la balance sera vendue par MM Vincent & De Feriet.

Indienne française et anglaise, de blanc et chamois unie pour meuble, de pour tenture, [illegible] brodés, percaline, cotonnade grande et petite largeur, mousseline [illegible] noire et couleur, flanelle imprimée pour [illegible] d'enfant, gros de Naples chiné, rayé, broché, glacé et uni. Poult de soie noir, blanc, et couleur, gros de Naples et de Suisse, [illegible] pour robes, [illegible] pour robes, satin noir, blanc, ponceau et cerise, foulard pour robes, velours en pièce, noir [illegible], passementeries, rubans à garniture, unis et brodés, de satin noir et couleur de gros de Naples de No 1 1/2 à No 16; rubans de velours noir et couleur, de coton [illegible] pour border les souliers, crêpe noir et blanc, crevées, gros de Naples [illegible] mousseline brodée et brodés, [illegible] de gros grain façonné, de Ottoman riche, grenat et mousseline [illegible], tulle noir et blanc, pour femme et filles, gants de soie noirs, blancs, et couleurs, de fil, blanc et de Bordeaux [illegible] soie noire, blanc, unis et brodés, filoselle, chaussettes soie noire, bonnet soie noire, bonnet et gris, de [illegible] pour enfans, chaussons mérinos, flanelle, coton blanc et gris, et bleu pour hommes et enfants, châles [illegible] noir, de Thibet, [illegible], gros grain et ottomans noirs, de sergé, chiné et glacé couleur, écharpe soie noire et couleur, marmottes, [illegible], châles ondes, cachemire, de [illegible], de cachemire, mérinos, mousseline laine noire, de Stide broché noir, de Stradella et [illegible] style, de coton broché uni noir et couleurs, mouchoirs [illegible] soie unie broché et imprimés, foulards coton, cols mousseline brodée, application et guipure, de batiste, broches, [illegible] boutons de nacre, de os poli, de métal, de soie pour habit, gance noire et couleur, aiguilles, épingles [illegible], [illegible] à coudre, noire et [illegible], chaînes de [illegible] lacet soie, mélaine barège, de guillèche, [illegible] Gants chevreux, de castor, de coton Bombazette, gilets et paletots fourrés, gilet mérinos, flanelle, coton de soie, pantalon soie, mérinos et coton, bonnets et cravate laine. Parfumeries diverses, peignes, cornes [illegible], assortiment de bretelles, soie, gomme, bretelles et [illegible] de coton.

Linge de table, uni et ouvré, à grand rabais.

BENJ LACOSTE,

4 nov 10, rue Royale, entre Conti et St. Louis

PAPIER médio floretto (1000 rames) convenable pour les marchés mexicains, Papier florette et à lettre, à vendre par HERBAULT FRERES, 26 octobre 70, rue Bienville

VINS Rouges en barriques et en caisses, diverses qualités à des prix très modérés, à vendre par HERBAULT FRERES, 26 oct 70 Bienville

VINS Blancs en demi barriques, vieux Sauterne [illegible] 1832, à vendre par HERBAULT FRERES, 70 Bienville

EAU DE VIE—4me preuve et eau de vie vieille, à des prix modérés, malgré l'élévation des droits actuels (91 par gallon), à vendre par HERBAULT FRERES, 70 Bienville

VERMICELLE et Macaroni—En caisses convenables pour la consommation des familles, à vendre par HERBAULT FRERES, 70 Bienville

FRUITS à l'eau-de-vie, en caisses de 12 [illegible], assortis fruits dans l'eau-de-vie, en paniers de 12 bouteilles, Liqueurs fines, surfines et superfines, assorties, Marasquin et Curaçao, qualité supérieure, A vendre par HERBAULT FRERES, 70, rue Bienville

VINS de Champagne des marques bien connues "Grapbrand," "Duc de Montebello," "Lanson père et fils," &c. en paniers de 12 bouteilles et de 24 demi-bouteilles, à vendre par HERBAULT FRERES, 26 oct 70, rue Bienville

PAPIER à sucre—50 rames 18 X 19, à vendre par STETSON & AVERY.

PORC—100 barils prime, 30 demi do N. O. à vendre par STETSON & AVERY.

TOILE d'emballage de l'Inde et du Kentucky, à vendre par STETSON & AVERY, 20 oct

COTONNADES à la mode—10 caisses à vendre par STETSON & AVERY

SAINDOUX—250 barillets en feuille, à vendre par STETSON & AVERY.

COTON de Lowell 3/4, 7/8 et 4/4, à vendre par STETSON & AVERY.

VINS rouge, Muscat, Malaga et Champagne, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 60, rue Gravier.

CORDAGES de Manille, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 60, rue Gravier.

LIMONS frais de Sicile, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 60, rue Gravier.

CAFÉ de Rio—Qualité supérieure, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 60, rue Gravier.

MOULINS à coton, de [illegible], à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 60, Gravier

CASSE—[illegible] caisses casse, en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée.

ARTICLES DIVERSES—100 barils [illegible] Nos. 1, 2 [illegible] sucre blanc de plomb [illegible], 500 damejeannes de 5 gallons, en magasin et à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée

BARILS VIDES—[illegible] de 42 gallons, à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée

TABAC—[illegible] balles tabac du Kentucky, en magasin et à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée

VIN—100 barils vin blanc, en magasin et à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée

EAU DE VIE—30 demi et 10 quarts pipes vieille eau de vie de Cognac, 1826, d'importation directe, à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée

VERRES à vitres français, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co. 68 Bienville

COUVERTURES françaises pour adultes [illegible] à vendre par SCHMIDT & Co. 68 Bienville

TOILE d'emballage [illegible] à vendre par SCHMIDT & Co.

CAFÉ—300 sacs prime, vert [illegible] à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

POIVRE—100 sacs, neuf, lourd, de Sumatra, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

BŒUF—30 demi barils mess, pour familles, à vendre à l'inspection par HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

DRAPS supérieurs de Philadelphie et harnais complets pour draye, à vendre par J. D. DENEGRE, 21, Douane.

CAFÉ et cigares de la Havane—[illegible] café vert et [illegible] milliers Cigares de différentes qualités et marques, en magasin et à vendre par PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse

CHAUX—200 barriques chaux en débarquement du brick Choco, dans la troisième Municipalité. S'adresser à bord ou à LEVI H. GALE, 93 Commune

CHAUX—400 barriques chaux en débarquement du brick Lucy Ann. S'adresser à bord dans la [illegible] Municipalité, ou à LEVI H. GALE, 93, Commune

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.

Garanties de la récolte de 1842.

LE soussigné informe ses nombreux habitués, qu'en suite de son approvisionnement de graines fraîches, il vient de recevoir par le navire Alabama, de New York, un grand assortiment de graines de la récolte de cette année, provenant des plus anciens cultivateurs du Nord. La qualité en est excellente, et la collection consiste en betteraves, choux, carottes, céleri, choux-fleurs, concombres, cornichons, melons, pois, radis, épinards, salsifis, navets, &c. &c.

Il a constamment en mains, des graines pour les fermes, tels que: blé, seigle, avoine d'Egypte, trèfle rouge et blanc, luzerne et autres, à des prix modérés.

15 oct. [illegible] 11, rue de la Commune.

$20 RECOMPENSE.

PARTI marron de la Presse d'en bas, le nègre BLACK WILLIAMS, alias WILLIAMS, taille environ 5 pieds 4 pouces, figure pleine, ronde et très noire; il parle anglais et un peu français; il avait quitté à s'en aller [illegible] au [illegible] mais il paraît qu'il a réussi à s'en défaire et on croit qu'il est bien habile. Il est présumé qu'il rôde aux alentours des vieux ou de nouveau bassin et dans la saison dans la rue des Remparts.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera à la presse d'en bas ou le fera mettre à la geôle.

Nlle. Orléans, 10 octobre 1842.

11 oct D. J. GUEX, Secrétaire

$10 DE RECOMPENSE.

SERONT données pour l'arrestation du nègre HARRY, qui s'est absenté depuis deux mois. Il est parti pour aller [illegible] dans le cyprière derrière le poste d'en bas, [illegible] [illegible]

Traites et Especes.

BONS du Trésor des Etats Unis, à vendre par BLANCHARD, EIMER & co, 27 oct 21 Bienville

TRAITES sur Boston à 60 jours de vue, à vendre par S & J P WHITNEY, 73, Camp

LETTRES DE CHANGE—Le soussigné tire sur New York et Paris. A. BAUDOUIN, 24 oct 28, rue Royale

LETTRES de change sur Boston et New York, à vendre par LEVI H GALE, 15 oct 93 Commune

TRAITES sur Paris à vendre par BOUTIN, GALLY & CO, 18 oct. No. 79, rue Toulouse.

TRAITES sur Londres, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co., 79, Toulouse

TRAITES sur New York, à 60 jours de vue, à vendre par BOUTIN, GALLY & co. 18 octobre 79, Toulouse

TRAITE sur la Havane, à courte vue, à vendre par PRATS & HERNANDEZ, 4 oct 27 Toulouse

LETTRES de change. Traites de navires à 30 jours de vue, par doubour, à vendre par S & J P WHITNEY, 73, rue Camp

LETTRES de change à 60 jours, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par S & J P WHITNEY, 73, rue Camp

TRAITES sur Paris, à vendre par V. DOUBLAR[illegible]

TRAITES sur Boston, de 20 à 60 jours de vue, à vendre par LEVI H. GALE, 93, rue Commune

TRAITES sur Paris à [illegible] ADOLPH [illegible], 38, rue St. Louis.

TRAITES sur Boston, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins

LETTRES de Change sur Londres, et New-York, à vendre par O H MIESEGAES, 24, Vieille Levée

DOUBLONS—[illegible] espagnols, à vendre par PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse

DOUBLONS—100 doublons mexicains, à vendre par A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 20 sept 45, Vieille Levée

E. G. VIGNAUD,

No 41, rue de Chartres,

VIENT de recevoir par les navires Clinton, du Havre, Hope, de Liverpool, et autres arrivages, un grand assortiment de marchandises pour usage de maison et de fantaisie, qu'il vendra à des prix très modérés.

Meubles Français.

Armoires à glace, psychés, toilettes, lavabos, tables à ouvrage, corbeilles de mariage, écrans à consolettes et autres, canapés à ressorts élastiques, fauteuils mécaniques, fauteuils à la Voltaire couverts en maroquin et en crin de couleur, chauffeuses, commodes et secrétaires pour hommes et pour dames, guéridons, tables rondes, miroirs à barbe, tables de nuit, pupitres et coffres à ouvrage, tabourets. Aussi, un grand assortiment d'objets de fantaisie, tels que boîtes à mouchoirs, à gants, nécessaires, caves à odeur, vide-poches, corbeilles, [illegible], &c. en écaille et palissandre, glaces de toutes grandeurs.

Articles de Ménage.

Porcelaine blanche à filet or et à fleurs, par services et en détail, variété de table de divers tailles et unis, par services et en détail, porte-liqueurs, porte-bouteilles, plateaux, chandeliers, porte-bouteilles, coquetiers, cafetières en plaqué anglais et français, lampes astrales, ditto à bronze, dito de bronze, dito en [illegible], lustres et girandoles en cristal et en porcelaine, porte-chandelles, plateaux peints, lanternes, services à thé en britania, cafetières à filtre et à la Capy, plumeaux, garde-manges, &c. &c. Aussi pour ornements de cheminées, pendules, candélabres, vases, candélabres et lampes à colonne, en plaqué et bronze, chandeliers à verres et à bougies, &c. &c.

Porcelaine et Cristaux

Un joli assortiment d'objets de fantaisie, tels que verres d'eau, cabarets, bocaux, vases, porte-bouquets, baignes à pendule, vide-poches, moutiers, jardinières, bouquetières, bonbonnières, tasses, gobelets de toilette, garnitures de lavabos en porcelaine, dîners en cristal blanc et en couleur.

Articles pour les cafés

Gobelets taillés et unis, par caisse, et en détail, carafes, dame à liqueur, bouchons, plaques, moutiers, couverts en métal, boîtes à couteaux, lampes à café et à chandelier, théières, cafetières, pots à sucre et cuillers en métal, plateaux, &c. &c.

Aussi, un joli assortiment d'articles de fantaisie, en parfumerie, [illegible], &c. et de jouets d'enfans pour étrennes, dont il fera l'ouverture sous peu.

24 oct

BAZAR PARISIEN,

Encoignure Royale et Dumaine.

LES soussignés offrent en vente les articles suivants, récemment arrivés de Paris,

Chapeaux de soie à $4, de de Pineau, à $5, gants de chevreau, de de castor, de en soie, de fil d'Ecosse, casquettes d'enfant, bonnets [illegible] en tapisserie, bas de soie, de fil d'Ecosse, foulards des Indes, cravates en soie, de longues, de bouchées, cols [illegible] brevetés, de col en satin, chemises de toile, de en couleur, bretelles de nouvelle invention, souliers de tout, [illegible] de toute espèce, de à pompes, de nouvelle invention, de [illegible] parapluies, cravaches fouets de cabriolets, &c. &c.

Nécessaires de voyage, boîtes à ouvrage, flacons de poche, cigarreros, porte-cigares en [illegible], de de velours, ou [illegible], tabatières, bourses, canards, rasoirs, cannes, savons, éponges, houppes, boîtes à houppes, pâte de Paris avec les fortifications.

A VENDRE EN GROS

Eau de Cologne, pommades, huiles, savons, arôme de Perse, extraits d'odeurs, poudre et eaux pour la bouche, &c. 1 oct NORMANDIN FRERES

A VENDRE par les consignés: chaises cachemires, indiennes, tartans et satin, cravates satin assorties au qualité et couleur, tapis de drap pour tables et pianos, brodés [illegible] différentes qualités, gants soie, de fil, de cotons, de laine, bas de soie et filoselle, [illegible] gants pour devant de gilets, gances noires, [illegible] chèvre, foulards, soie noire et couleurs [illegible], bas de soie, en couleurs, de Pologne, parfumerie, [illegible] cafés, boîtes à ouvrage, [illegible], tabatières [illegible], lunettes en or, argent, [illegible], cannes, batons, pistolets de combats de Lepage. Un grand assortiment de verres, cirés, vernis, maroquins assortis en couleur, de veaux, de peaux de mouton, tiges de bottes, avant pieds, chaussures, ...
lanternes etc. etc. CASTAING & LOMBARD.

QUINCAILLERIE ET FOURNITURES DE NAVIRES

LES soussignés offrent à vendre un assortiment complet des articles suivans, savoir:

QUINCAILLERIE

Chaînes de traits et autres, petites chaînes, haches de le fabrique Lybbins et autres, bêches, pelles et pioches, louches et doubles des manufactures de Ames, Woods et Rowland, haches et cognées de diverses formes, des manufactures de Hunt et Collins, enclumes de Walkmann et Malpburn; étaux en fer brut, soufflets de forge, étaux, marteaux de forge; boîtes [illegible] de Stubbs et autres; scies à mouches et de tout genre; enclumes, [illegible], couteaux, cuillères de table et de thé, [illegible] d'habitations; serrures, gonds, vis en bois, clous, taraud, &c. &c.

Fer de Suède, d'Angleterre et Juniata, en barres plates et carrées de toutes dimensions, cercles de cabrouets, dalles pour bouilleurs.

ACIER.

Acier américain, anglais et allemand; acier pour ressorts, acier carré et rond, soc[illegible]

FOURNITURES DE NAVIRES.

Cordages de Manille et goudronnés, haussière, proprets, huile de tout genre, goudron, brai, résine et vernis, étoupe, avirons et barres d'anspect. Le tout à vendre à des prix raisonnables. PRIESTLEY & BEIN, 2[illegible] oct 19, Nouvelle Levée

SANGSUES.

Entrepôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée.

REÇU par le navire RUBICON, des Sangsues de bonne qualité et belle grosseur, à vendre à tout prix.

Ayant fait construire des réservoirs, les marchands et les consommateurs trouveront toujours à l'entrepôt des Sangsues fraîches et de bonne qualité.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 13 sept—6m.

EN débarquement du navire Orozimbo, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:

[illegible] paniers huile de la marque Piagnol en bouteilles et [illegible] bouteilles.

[illegible] amandes à la dame.

40 caisses savon bleu pâle.

15 balles bouchons de 30 m chaque balle.

6 jarres fruits cristallisés.

6 jarres anchois.

50 paniers bouteilles vides.

120 caisses oignons.

30 caisses Lavogues.

30 caisses [illegible].

50 do eau de fleurs d'oranger.

A vendre par AUGT. MOLIER, 15 oct 90, rue St. Louis

VINS rouges et blancs en caisses,

Do de en barriques et 1/2 barriques,

Do de Muscat de Frontignan,

Eau de vie de Cognac en 1/2 pipes et 1/4 de pipes.

Huile d'olives de la marque Piagnol en bouteilles et 1/2 bouteilles,

Vinaigre blanc.

Anisette fine et surfine.

Liqueurs assorties.

Bouchons en ballots de 15,000, par sacs de 500,

Absynthe suisse,

Vin de Champagne,

A vendre par AUG. MOLIER, 15 oct 90, St. Louis

EAU DE VIE de Cognac, Vins, &c.—A vendre par le soussigné à des prix réduits pour clore diverses factures:

[illegible] futailles Eau de vie diverses qualités;

[illegible] barriques Vin rouge do.

100 barils Vin blanc do.

4000 caisses Vin rouge do.

Anisette, liqueurs, bouchons, absynthe, damejeannes vides, vinaigres, truffes, vin de Champagne, [illegible] supérieure, moutarde de Maille, amandes fraîches à la dame, serves françaises, figues [illegible] en [illegible] de [illegible]

F. [illegible], 149, rue Royale

MARCHANDISES diverses en magasin et en débarquement de New-York:

150 caisses fromage de Goshen.

10 do ananas.

150 barillets et 1/2 barils farine fraîche de Sarrasin.

50 caisses biscuits soda.

10 demi barils bœuf market Fulton.

50 caisses [illegible] Gilbert de N. York.

200 do blanc de baleine.

2 balles houblon nouveau.

25 barillets beurre de Goshen.

400 caisses savon de Boston, Nos. 1 et 2,

250 caisses thé impérial, poudre à canon, Young Hyson, Pouchong et Souchong.

10 balles café Moka supérieur, à vendre par PETERS & MILLARD, 24 oct 34 et 35, Vieille Levée

QUARTIER GENERAL

LEGION DE LA LOUISIANE

Ordre de Brigade No 12

Nlle. Orléans, le 1er novembre 1842

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane se réunira en armes et en tenue d'hiver, sur la Place d'Armes le dimanche 27 du courant, en grande tenue d'hiver, sur la Place d'Armes, à onze heures précises du matin, pour une revue d'inspection.

La compagnie des Yâger, capitaine H. Auer, se rendra sur la place une heure avant la revue pour en fermer les grilles et en garder les portes.

Les capitaines de compagnies remettront à l'inspecteur de Brigade le Major Buisson [illegible] exact des hommes présents à la revue.

Les chefs de corps sont chargés chacun en ce qui concerne de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du Brigadier Général

[illegible] NORBERT VIGNE, Aide-de-Camp

A LOUER—La maison très vaste et très commode [illegible] No. [illegible] rue Tchapitoulas. [illegible] est très convenablement placée pour une personne [illegible] commerce de grocerie ou de produits de [illegible] sur deux rues et a une très beau bureau.

22 oct PETERS & MILLARD, 34, Vieille Levée

A LOUER—Une maison en briques à deux étages, rue St. Thomas, près la [illegible]

Aussi—Un grand magasin à quatre étages, situé derrière le No. 30 de la rue de la Douane

Possession on sera donnée le 1er Novembre. S'adresser à WILLIAM GRANT,

27 oct 26, rue de la Douane

MAISONS A LOUER—Une maison en briques à trois étages, située rue de Marigny, entre la rue de la Levée et celle de la Victoire, avec cuisines et dépendances, cour et water works.

Une maison en briques à deux étages située rue Moreau près de la rue de la Paix, avec cuisine et vastes dépendances, cour et water works.

Ainsi qu'une maison, avec vaste cour et dépendances, située rue des Grands Hommes, près de la rue des Français, pour conditions qui seront avantageuses, s'adresser à J. ALBERT,

24 oct 22 rue St-Louis

MAGASIN A LOUER—Un vaste magasin en briques, à 3 étages situé sur la Levée, en face le marché de la 3me Municipalité, ayant cour, water works et arrière magasin, avec une issue sur la rue de Marigny. Pour conditions qui seront avantageuses, s'adresser à J. ALBERT, 22, rue St Louis. 24 oct

A LOUER—Pour le 1er Novembre prochain, une maison à rue rue d'Espagne, entre celles Moreau et Casacalvo, ayant cinq appartements au rez de chaussée et deux dans les mansardes, deux cuisines de trois appartements chacune, la première cour pavée en flag stones et la seconde très convenable pour un jardin, puits, citerne, etc. Ladite maison nouvellement peinte et badigeonnée. S'adresser à

GORDEVIOLLE & LACROIX

21 oct rue de Chartres [illegible] St Louis & Conti

MAGASINS SUR LA LEVÉE.

A louer à bas prix

TROIS MAGASINS très jolis et commodes, à [illegible] étages et construits en briques, rue de la Levée, entre Conti et Bienville. On les louera à bas prix à de bons locataires. S'adresser à

Fco DE LIZARDI & Co. 21 oct 42, rue Bienville

MAGASINS RUE ROYALE.

ON louera à bas prix, à de bons locataires, deux magasins rue Royale, entre Toulouse et St Louis, un desquels est très commode, ayant une cuisine et une chambre à coucher, il a été occupé comme magasin de modes françaises. L'autre est un beau magasin de grande dimension ayant de très grands et beaux appartements dans le haut et convenable pour faire un grand établissement.

F. DE LIZARDI & Co. 20 oct 42, rue Bienville

AVIS.

A LOUER pour le [illegible] Maison d'Education, ses établissements où se trouvait le Collège Poydras, consistant en une grande maison en briques à deux étages, cuisine, magasins, pigeonniers, &c. un grand jardin, environ [illegible] pièces, une grande cour, enfin tout ce qui constitue un établissement de ce genre.

Les personnes qui voudront louer lesdits établissements devront avant le 1er Décembre prochain, envoyer leurs soumissions cachetées au soussigné, Président de l'administration; elles devront contenir le prix offert et le laps de temps pour lequel on voudra contracter, le prix qu'elles ont l'intention de demander pour la pension et l'instruction. Les dites soumissions seront ouvertes le 1er lundi de décembre, et les personnes qui les auront faites devront se présenter et se munir de recommandations de capacité pour tenir un établissement de ce genre.

L'Administration fournira un certain nombre d'élèves pensionnaires.

GUSTAVE DELAMARE,

Président des Administrateurs du Collège Poydras

Pointe Coupée, 5 Octobre 1842

5 oct [illegible]

A LOUER—Le devant d'une maison sise rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, à côté de la Banque de l'Etat de la Louisiane. Cette maison étant en réparation, on pourra entrer en jouissance le 1er du courant. S'adresser à

ROBERT & GIRONA,

[illegible] 32 rue de la Commune

BANQUE DE CARROLLTON, [illegible] octobre, 1842.

AVIS—Les deux magasins en briques et à trois étages, Nos. 89 et 91, rue des Magasins, près de ce Poydras seront loués à bail pour une année de plus. On pourra en donner possession le premier novembre prochain. Aussi deux maisons de résidence, rue des [illegible] à l'encoignure de la rue Poeyfarré. On pourra en prendre possession de suite. S'adresser à

JOHN NICHOLSON, Caissier

A LOUER présentement—Une maison en briques à deux étages avec cuisine haute, le tout en parfait ordre, située rue Bienville entre Bourgogne et Dauphine. S'adresser à R. BRUGIER, St. Louis No. [illegible]

A LOUER—Le Bureau No. 29, rue de la Nouvelle Levée. S'adresser à

WALTON & COCKAYNE, 16 oct 26 et 29, Nlle. Levée.

A LOUER—Une Maison en briques à deux étages avec attique, sise à l'encoignure des rues Hevia et Baronne.

Un lot de Terre très vaste, sis rue Carondelet, entre les rues Poydras et Hevia, ayant une très belle écurie en briques à deux étages.

Une Maison en briques, sise rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Une Maison en brique à trois étages, sise rue Dumaine, No. 19, entre les rues Condé et Vieille Levée.

S'adresser à B. & A. SOULIE, 17 oct 56, rue Bienville, au 1er.

A LOUER—Les trois étages au-dessus du Bureau de la Compagnie d'Assurances, à l'encoignure des rues Camp et Gravier. Le second et le troisième ont chacun cinq chambres bien faites, convenables pour y tenir des bureaux ou en faire des chambres à coucher, le troisième est un vaste local. On louera le tout en bloc à un locataire et on pourra en donner possession au 1er novembre prochain. Pour les conditions s'adresser au Bureau de la Compagnie d'Assurance du Western Marine. 6 oct

A LOUER—Le bas de la maison située rue de la Douane, No 94—Ce logement est très convenable pour faire un office d'avocat, de notaire, &c &c. S'adresser chez MM TOOLL & BARBIERE, rue de Chartres, No. 20 ou sur les lieux. 17 sept

A LOUER—Un bureau sur la façade du Magasin No. 53, rue des Magasins. S'adresser à WIGGIN & DAVENPORT, 4 oct 63, Magasins.

A LOUER—Les deux jolis Magasins en briques et à trois étages, nos. 25 et 27, rue Gravier, et actuellement occupés par MM G. A. Lewis & Brother et par M. A. Laroche. On pourra en donner possession le 1er novembre. S'adresser à WOOD & SIMMONS, 8 oct 90, Magasins

A LOUER—Le magasin No. 94, rue de la Douane, le magasin No. 90 rue du Camp. On peut en donner possession immédiatement. Aussi, les magasins Nos. 78 et 92, rue Royale, avec les entrepôts dans l'intérieur. On peut en prendre possession le 1er novembre. S'adresser à WM. GRANT, 6 oct 26 Douane

AVIS au personnes qui ont besoin de louer des Maisons ou des magasins.

A louer plusieurs maisons et magasins à très bas prix, No. 129, rue Royale, chez

4 oct J & L GARNIER.

MAISONS A LOUER—Une maison à deux étages construite en briques, située rue des Nayades, entre celles Calliope et Clio, avec un terrain pour jardin, des écuries, étables etc.

Deux maisons en briques, à trois étages, rue du Cirque, entre Canal et Commune. Pour plus amples informations, s'adresser à PRIESTLEY & BEIN, 4 oct 19 Nouvelle Levée

A LOUER—Le Magasin no 11, rue du Canal, [illegible] ler et 2nd étages. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à [illegible] WOOD & SIMMONS, 9[illegible], Magasins.

H. DE GOER & RIFFLARD, ont transporté leurs magasins même rue de Chartres, No. 35, où ils vendront à très bas prix pour du comptant, un grand assortiment de Marchandises françaises, reçues par les navires Rubicon, Ausserlitz et Clinton, du Havre,

Cotonnades 3/4, 4/4 et 6/4, dessins les plus nouveaux pour enfans;

Draps et casimirs noirs extra fin,

Do. do. Boujean, grandes nouveautés,

Indiennes très fines, couvertures en laine et molleton 13/4 et pour enfant, flanelle française unie et croisée, imitation cachemire, bas de soie noir extra, de filoselle, mouchoirs batiste unis et rivière, mouchoirs madras, Bombay et autres, cloths [illegible] 6/4 et 8/4, linge de table de Beara et de Bretagne 12, 18 et 24 couverts, mitaines et gants en fil, laine de barège et soie, bas de coton blanc, bleu et gris pour femme et pour enfant, de 6 à 18 pouces, mousseline de laine, mousseline à rideaux damassée riches, toile à draps 8/4, 6/4 et 12/4, paletots et vestes peluches, et une grande quantité d'autres marchandises, reçues antérieurement.

4 oct

CHARBON, BOIS, etc.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits.

B. & A. SOULIE,

5 nov 56, rue Bienville, au premier

CHAUX, SABLES, BRIQUES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c. Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GUESNARD.

25 juin—3m

CHARBON—Les soussignés ont en débarquement du navire Tamerand, vis à vis de la rue Mandeville, dans la troisième Municipalité, une cargaison de magnifique charbon cannel, en grenier et en boucauts, qu'ils offrent à vendre en lots convenables aux acheteurs, à des prix modérés. B. & A. SOULIE, 26 oct 56, rue Bienville

HABILLEMENS D'HIVER FRANÇAIS.

Maintenant en déballage et à prix aussi bas que l'année dernière malgré l'augmentation du Tarif,

AU CHEAP CASH STORE, No 3, RUE DE CHARTRES

LOISON & SILVESTRE préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir par les derniers navires du Havre, un bel assortiment d'habillemens pour hommes, jeunes gens et enfans, confectionnés à Paris suivant les dernières modes.

Ces habillemens, tant pour la qualité et le choix des étoffes que pour l'élégance de la forme, ne sont surpassés par ceux d'aucun autre magasin et les prix en sont extraordinairement bas.

Paletots satin, matelassé, ondulé, drap pilote et autres doubles tartan, dernières formes, à $16, $20 et $25.

Paletots des mêmes étoffes, doublés soie, piqués et ouates, très beaux à $34.

Paletots-chemises et paletots grecs, nouvelle forme,

Habits noirs habillés et à la française, de couleurs de modes $20, $25 &c.

Redingotes noires et de couleurs aux mêmes prix,

Pantalons de casimir noir et nouveautés du dernier genre, à $5 et $8.

Gilets cachemire, assortiment considérable et de choix, dernières modes à $3, à $3 50

Gilets de velours noir et de mode.

Gilets de satin noir et de fantaisie, un grand assortiment à $6 et au dessus,

Vestes de peluche ouatée.

Robes de chambre en cachemire et autres étoffes piquées et ouatées, à taille, à la grecque et autres formes nouvelles.

Gilets de flanelle et de coton,

Caleçons de do

Chemises de toile, cravates, écharpes de soie et de cachemire, cols et satin et autres, gants, bretelles, mouchoirs batiste, foulards.

HABILLEMENS POUR JEUNES GENS ET POUR ENFANS.

Mazaniello pour enfans de deux ans, gilets ronds, redingotes, habits, paletots, pantalons, gilets de satin; un grand assortiment dont partie à très bas prix.

Ils ont également reçu un assortiment d'habillemens ordinaires d'hommes et de jeunes gens pour les personnes qui désirent des articles à bon marché.

MARCHANDISES EN PIECES.

Casimirs nouveautés derniers genres, pour pantalons,

Casimir et satin noir pour do

Drap noir, bleu et autres,

Etoffes à pantalons, à bas prix,

Peau de soie.

Ganses et galon pour gilets, habits et paletots,

Boutons de lasting et autres.

Nota—Les soussignés offrent les marchandises ci-dessus en gros et en détail. LOISON & SILVESTRE,

15 oct 3[illegible], rue de Chartres

No 213 [illegible]

BY B[illegible]

Daily Pa[illegible]

Country P[illegible]

FOR[illegible]

For

STEA[illegible]